



FROM MSI

GARANTIE À VIE RÉSIDENTIELLE

M S International, Inc. (MSI) garantit que le quartz naturel Q Premium est exempt de défauts de fabrication à compter de la date d'installation, lorsqu'il est fabriqué et installé dans des résidences privées unifamiliales par un transformateur (fabricateur) de quartz naturel Q Premium autorisé.

Cette garantie résidentielle à vie est limitée à l'acheteur original de l'installation Q. Dans les résidences unifamiliales nouvellement construites où Q a été installé, la garantie s'applique au propriétaire et occupant original et n'est pas transférable. Toutes les décisions relatives à cette garantie relèvent de l'entière discréption de MSI. Aucun représentant, détaillant, vendeur, distributeur, transformateur ou autre personne n'est autorisé à offrir une garantie ou à faire des promesses au nom de MSI concernant les produits Q. Si MSI détermine que les matériaux de quartz Q ont fait défaut en raison d'un défaut de fabrication, MSI pourra, à son entière discréption, réparer ou remplacer les matériaux concernés. MSI s'efforcera d'obtenir la meilleure solution possible. La décision de réparer ou de remplacer relève exclusivement de MSI et une correspondance exacte de la couleur n'est pas garantie.

Modalités et conditions

- Cette garantie s'applique uniquement aux matériaux de quartz naturel Q Premium qui ont été installés de façon permanente à l'intérieur de résidences unifamiliales et qui n'ont pas été déplacés de leur installation d'origine.
- Cette garantie s'applique uniquement aux matériaux qui ont été entretenus conformément aux directives d'entretien et de maintenance du quartz naturel Q Premium. Les directives d'entretien et de maintenance sont disponibles au www.QfromMSI.com. Pour faire une demande de service en vertu de cette garantie, vous devez communiquer avec l'entreprise qui vous a vendu votre surface de quartz Q ou contacter directement M S International, Inc. au 1-800-490-0060 dans les trente (30) jours suivant la défaillance. Veuillez également avoir votre preuve d'achat

à portée de main.

- Après l'installation, vous devez enregistrer votre produit dans un délai de trente (30) jours. Pour activer votre garantie, il suffit de remplir le formulaire en ligne disponible au www.QfromMSI.com.

Ce qui n'est pas couvert par cette garantie

- Toute résidence où le propriétaire n'est pas l'occupant.
- Les matériaux et/ou services qui n'ont pas été entièrement payés.
- Toute utilisation à des fins commerciales. L'utilisation commerciale comprend, sans s'y limiter, l'utilisation dans des magasins, des propriétés locatives, des bureaux ou tout autre lieu d'affaires.
- Les produits installés dans toute application extérieure.
- Les produits utilisés comme revêtement de sol.
- Toute utilisation inadéquate ou abusive, incluant, sans s'y limiter : les dommages causés par une mauvaise manipulation du produit, les dommages causés par une chaleur excessive ou une exposition inégale aux conditions climatiques, les abus physiques ou chimiques, ainsi que les dommages résultant d'un entretien ou d'une maintenance inadéquats.
- Les éclats sur les bords ou dans d'autres zones causés par des dommages d'impact.
- Les égratignures. Le quartz Q est hautement résistant aux égratignures, mais il n'est pas à l'épreuve des rayures. Un entretien approprié doit être effectué, incluant l'utilisation d'une planche à découper dans le cadre des soins et de l'entretien.
- L'entretien courant, incluant, sans s'y limiter, des condi-

tions mineures telles que l'élimination des taches et des traces d'eau, en suivant les techniques précisées dans les directives d'entretien et de maintenance du quartz Q.

- Les défaillances attribuables au non-respect, par les transformateurs/installateurs, des procédures de fabrication et d'installation prescrites par M S International, Inc. Une fabrication et/ou une installation inadéquates relèvent exclusivement de la responsabilité du transformateur et/ou de l'installateur.
- Les défauts visibles au moment de la fabrication et qui n'ont pas été évités durant la fabrication. Les transformateurs sont tenus d'effectuer une inspection visuelle de tous les matériaux avant la fabrication et de nouveau avant l'installation.
- L'apparence et la performance des joints, les adhésifs, le calfeutrage ou tout autre accessoire. Une fois le produit installé, les deux principales causes de séparation ou de fissuration des joints sont le déplacement ou le mouvement du support, des armoires ou de la fondation, ainsi que le choc thermique. Le choc thermique peut survenir lorsqu'une casserole chaude, un plat ou tout autre récipient ou objet est laissé sur le comptoir pendant plus qu'une courte période. Des dessous-de-plat ou des protège-comptoirs résistants à la chaleur doivent toujours être utilisés. Ces situations ne sont pas considérées comme des défauts de matériau et relèvent d'un entretien et d'une utilisation appropriée par le propriétaire.
- Les dommages causés par des produits chimiques.
- L'utilisation créative du matériau, notamment le cintrage ou le façonnage thermique.
- Les matériaux dont l'épaisseur a été réduite.
- La fixation d'attachments mécaniques directement dans le matériau.
- Les défaillances dues à un support inadéquat pour l'installation.
- Tout autre coût engagé, incluant, sans s'y limiter, les travaux de peinture, de plomberie, d'électricité, de carrelage, d'armoires, de revêtement de sol, etc., qui pourraient être nécessaires pour modifier, retirer et/ou remplacer des éléments dans le cadre de la correction d'un défaut de fabrication du quartz Q couvert par cette garantie.
- Les frais de transport, de livraison, de retrait, de démolition sous quelque forme que ce soit, d'élimination des matériaux, de réinstallation, de fabrication ou tout autre coût connexe excédant le coût du produit.
- Les variations naturelles de couleur, de taille, de forme et de répartition du motif du quartz naturel, ou les variations naturelles de la teinte de fond. Il s'agit de caractéris-

tiques inhérentes au produit. Les échantillons de couleur fournis aux consommateurs, détaillants et transformateurs sont représentatifs seulement et ne constituent pas une reproduction exacte de ce qui sera installé dans votre résidence.

- Les taches ou imperfections sur les couleurs unies d'une taille inférieure à celle d'une pièce de dix cents (10 ¢) américaine et, sur les matériaux multicolores, d'une taille inférieure à celle d'une pièce de vingt-cinq cents (25 ¢) américaine. Un certain nombre de taches ou d'imperfections est inhérent au procédé de fabrication et n'affecte pas l'intégrité structurale ni la performance du quartz Q.
- Les matériaux de quartz Q contiennent des renseignements importants sur le produit au verso de chaque dalle. Le retrait de ces renseignements annule la garantie. M S International, Inc. n'est pas responsable des dommages ou blessures causés en tout ou en partie par des cas de force majeure, des conditions de chantier, des conceptions architecturales ou d'ingénierie, des mouvements structuraux, des actes de vandalisme ou des accidents.
- M S International, Inc. ne peut être tenue responsable, que ce soit en matière contractuelle ou délictuelle, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect, consécutif, accessoire, spécial, exemplaire ou punitif découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits couverts par cette garantie. Certaines juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires; les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent donc ne pas s'appliquer à votre situation.

LA PRÉSENTE CONSTITUE LA GARANTIE COMPLÈTE DU QUARTZ NATUREL Q PREMIUM ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES ET DÉCLARATIONS, QU'ELLES SOIENT ORALES OU ÉCRITES. SAUF INDICATION CONTRAIRE EXPRESSÉMENT PRÉVUE AUX PRÉSENTES, AUCUNE AUTRE GARANTIE N'EST OFFERTE RELATIVEMENT AUX SURFACES DE QUARTZ Q ET M S INTERNATIONAL, INC. DÉCLINE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE NON ÉNONCÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT, Y COMPRIS, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, TOUTE GARANTIE POUVANT EXISTER EN VERTU DES LOIS NATIONALES, ÉTATIQUES, PROVINCIALES OU LOCALES, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES; LES LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE SITUATION.

Cette garantie vous confère des droits légaux précis et vous pouvez également bénéficier d'autres droits qui varient d'un État ou d'une juridiction à l'autre.



FROM MSI

GARANTIE COMMERCIALE

M S International, Inc. (MSI) garantit que le quartz naturel Q Premium est exempt de défauts matériels de fabrication pour une période de dix (10) ans à compter de la date d'achèvement de l'installation.

MSI n'offre aucune garantie expresse ou implicite, y compris, sans s'y limiter, toute garantie de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, ou découlant de pratiques commerciales ou d'usages du commerce relativement au produit. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, n'est accordée à l'égard des matériaux fabriqués ou fournis par d'autres fabricants.

La seule responsabilité et obligation de MSI en vertu de la présente garantie se limite, au choix de MSI, à la réparation ou au remplacement des produits démontrés défectueux pendant la période de garantie. MSI ne pourra en aucun cas être tenue responsable de toute autre perte, dépense ou dommage résultant de l'installation des produits MSI.

En aucun cas MSI ne pourra être tenue responsable de dommages indirects, punitifs, consécutifs, spéciaux ou de toute autre nature similaire, incluant notamment, sans s'y limiter, la perte de profits, l'interruption des activités commerciales ou toute autre perte.

Le propriétaire original doit aviser MSI sans délai de tout défaut allégué qui pourrait apparaître. MSI ou ses représentants autorisés doivent être autorisés à inspecter le produit et à suivre les procédures prévues par la garantie. Toute décision concernant l'existence d'un défaut de fabrication ou l'application de la présente garantie sera prise par MSI et sera finale et exécutoire pour toutes les parties.

Modalités et conditions

- La présente garantie s'applique uniquement aux matériaux de surface en quartz naturel Q Premium qui ont été installés de façon permanente dans des bâtiments commerciaux et qui n'ont pas été déplacés depuis leur installation originale.

- La présente garantie s'applique uniquement aux matériaux qui ont été entretenus conformément aux directives d'entretien et de maintenance du quartz naturel Q Premium, lesquelles sont disponibles à l'adresse www.QfromMSI.com.
- La présente garantie ne s'applique pas aux produits dont la finition est « adoucie » (honed). Les finitions adoucies nécessitent un entretien quotidien plus important et peuvent ne pas convenir aux zones à forte circulation.
- La présente garantie ne s'applique pas aux matériaux utilisés pour des applications de revêtement de sol. La présente garantie n'est pas transférable. En aucun cas la durée de la présente garantie ne pourra excéder dix (10) ans à compter de la date d'installation. La garantie est accordée uniquement au propriétaire original du bâtiment dans lequel le quartz naturel Q Premium a été installé et prend fin automatiquement lors du transfert de propriété du bâtiment à un tiers.
- Pour présenter une demande de service en vertu de la présente garantie, vous devez communiquer avec l'entreprise qui vous a vendu les surfaces en quartz Q Premium ou contacter directement M S International, Inc. au 1-800-490-0060.
- Les lois et codes de sécurité du bâtiment régissant la conception, l'ingénierie et la construction des installations varient considérablement selon les juridictions. MSI n'assume aucune responsabilité ni obligation quant au choix du produit pour une installation donnée, ni quant à la conception, l'ingénierie ou la construction de l'installation.
- Une propriété commerciale désigne tout emplacement ouvert au public à des fins commerciales, toute propriété privée assujettie à une location résidentielle ou commerciale, ainsi que toute propriété désignée comme

hôtel, motel ou autre établissement servant de résidence temporaire.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la présente garantie?

- L'entretien courant et les conditions mineures, telles que les taches de surface ou les marques d'eau pouvant être corrigées en suivant les méthodes décrites dans le guide d'utilisation et d'entretien (Use & Care Guide), ne sont pas couverts.
- Les produits installés à l'extérieur.
- Les applications de revêtement de sol.
- Toute utilisation inappropriée ou abusive du produit.
- Les défaillances résultant du non-respect, par le fabricant ou l'installateur, des procédures de fabrication et d'installation prescrites par MSI. Toute fabrication ou installation inadéquate relève exclusivement de la responsabilité du fabricant ou de l'installateur.
- La main-d'œuvre requise pour retirer, fabriquer et/ou réinstaller le quartz naturel Q Premium, ou toute autre activité similaire nécessaire au remplacement ou au retrait du matériau défectueux.
- L'apparence ou la performance des joints (joints de raccordement).

• Les finitions « adoucies » (honed) ou toute finition ayant été modifiée.

• Les travaux ou modifications additionnels, tels que la plomberie, l'électricité, le carrelage, les armoires ou autres, pouvant être nécessaires pour réparer ou remplacer le produit en quartz naturel Q Premium couvert par la présente garantie.

• Les produits installés alors qu'un défaut de fabrication était connu ou visible au moment de l'installation, y compris, sans s'y limiter, les variations de couleur.

• Les dommages causés par une mauvaise manipulation ou une mauvaise utilisation, une exposition excessive à la chaleur, une exposition inégale aux conditions climatiques, un abus physique ou chimique, ou toute utilisation du produit exposée aux intempéries ou à des conditions climatiques extérieures.

M S International, Inc. ne pourra être tenue responsable, que ce soit en matière contractuelle ou délictuelle, de tout dommage direct, indirect, consécutif, accessoire, spécial, exemplaire ou punitif découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits couverts par la présente garantie. Certaines juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ; par conséquent, les exclusions ou limitations ci-dessus pourraient ne pas s'appliquer à votre situation.